



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Département de la mobilité
et des transports

Direction de la navigation fluviale et de la logistique
L-2938 Luxembourg

Service navigation fluviale

B.P. 8 à L-6701 Grevenmacher

Mail : service.navigationsn.etat.lu

Tel. : +352 – 75 00 48 1

Demande d'obtention d'un permis d'exploitation

pour l'exploitation d'un bateau à passagers immatriculé au
régistre luxembourgeois des bateaux de navigation intérieure et conformément au
règlement grand-ducal du 17 février 2017 concernant le transport de personnes (...) sur la Moselle.

*** sélectionner ce qui convient**

- Demande d'obtention*
- Demande de renouvellement de l'ancienne autorisation N° _____ **
- Demande de modification de l'ancienne autorisation N° _____ **

Emplacement d'accostage souhaité au sens de l'article 10, paragraphe 2 du règlement
grand-ducal précité allant du p.k _____ , _____ au p.k _____ , _____.

Informations générales	
Nom du propriétaire/exploitant* :	
Profession(s) du propriétaire/exploitant :	
Raison sociale du propriétaire/exploitant :	
Adresse :	
Localité :	
N° de téléphone :	
Nom du responsable de la demande :	
Adresse e-mail :	
Indications :	

Caractéristiques principales du bateau	
No européen unique (ENI) :	
Longueur :	
Largueur :	
Tirant d'eau :	
Autres informations	
Puissance de la propulsion :	
Nombre maximal de passagers autorisé(s) :	
Nombre maximal de lits autorisé(s) :	
Informations concernant les installations d'accostage :	
Description du/des parcours prévus et des lieux desservis :	
Indications concernant les horaires et les tarifs prévus :	
Indications concernant d'éventuelles activités complémentaires (restauration, spectacles, ou autres) :	
Le régime de gestion des déchets	
Déchets huileux et graisseux (Partie A – CDNI)	<input type="checkbox"/> applicable ; <input type="checkbox"/> non applicable
Déchets liés à la cargaison (Partie B – CDNI)	<input type="checkbox"/> applicable ; <input type="checkbox"/> non applicable
Autres déchets (Partie C)	<input type="checkbox"/> applicable ; <input type="checkbox"/> non applicable
Assurance (obligatoire)	
Nom de l'assureur :	
Nature(s) de l'assurance :	
Risques couverts :	
Montant couvert :	

Pièces à joindre :

- certificat d'immatriculation ;
- licence pour l'installation et pour l'exploitation de la station radiotéléphonique ;
- justification de disposer d'une autorisation d'établissement ;
- justification d'être l'exploitant du bateau ;
- justification que le bateau et les installations d'accostage sont conformes aux prescriptions techniques applicables ;
- noms et fonctions des membres de l'équipage nautique ;
- nom(s) du/ des secouriste(s) et expert(s) en navigation à passager ;
- les caractéristiques du bateau à exploiter avec une copie certifiée conforme du certificat de visite ou de l'Union européenne ;
- une attestation ou copie certifiée conforme d'un contrat d'assurance valable garantissant tous les risques encourus par les passagers ou les tiers ainsi que les dommages qui pourraient être occasionnés aux ouvrages et biens publics ou privés, ainsi que les frais de renflouement ou d'évacuation de l'épave en dehors du domaine public fluvial ;
- copie du certificat de jaugeage ;
- copies des autorisations de constructions dénommées permission de cours d'eau par le Ministère de l'Environnement (seulement si nouvelle demande).

Je soussigné, _____
 en ma qualité de _____ certifie que
 la présente est sincère et vraie et je prends note qu'en cas de fausse déclaration ou de déclaration
 incomplète, je m'expose aux sanctions prévues par le Code pénal luxembourgeois.

Je déclare que je suis autorisé d'agir au nom du propriétaire/exploitant.

Je marque mon accord à ce que les données soumises fassent l'objet d'un traitement des données dans le cadre de la gestion de la flotte.

Déclaration Protection des données

Dans le cadre de ses mission d'intérêt public, le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics – Service de la navigation fluviale recueille et utilise vos données à caractère personnel afin de permettre le traitement de votre dossier de demande de certificat communautaire, d'agrément, de certificat de jaugeage, permis d'exploitant etc. selon les dispositions légales nationales ou européennes en vigueur.

Les données traitées, ou partie d'entre elles, nécessaires à l'accomplissement des missions publiques ou intérêts légitimes du/des destinataires, sont susceptibles d'être communiquées à l'Administration de l'enregistrement et des domaines ou d'être intégrées dans des bases de données européennes (EHDB).

Les données traitées peuvent être également utilisées pour des fins statistiques. Pour le surplus elles sont susceptibles d'être conservées à des fins d'archivage public.

Elles ne sont pas conservées au-delà de 2 ans après la déchéance du titre, sauf disposition légale contraire.

La fourniture de ces données est nécessaire au traitement de votre demande. Ces informations doivent être précises et refléter la réalité de votre situation sans quoi votre demande pourrait ne pas aboutir correctement. De plus vous vous exposez à des sanctions en cas de fausses déclarations.

Les règles légales de protection des données à caractère personnel, notamment les droits reconnus aux personnes concernées par les traitements effectués (droits d'accès, de rectification, d'effacement des données, voir droit d'opposition ou d'exiger la limitation du traitement) sont applicables dans les conditions et sous réserve des exceptions et dérogations prévues.

La CNPD (Commission nationale de la protection des données) peut être saisie, le cas échéant, d'une réclamation ou demande relative aux droits des intéressés.

Une réclamation peut être directement adressée au Ministère de la Mobilité et des Travaux publics – Service de la navigation fluviale par courrier, à son DPO à l'adresse mail dpo@tr.etat.lu, ou à défaut au Commissaire à la protection des banques de données de l'Etat au 43. Bd. F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

(Date)

Signature

Réservé à l'Administration	
Avis SNF	
Avis MMTP	
Décision	